
Erratum

Projet de Décret modifiant le Décret sur les agents de sécurité.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 1^{er} avril 2009, 141^e année, numéro 13.

Le projet de Décret « Agents de sécurité », page 1345, rubrique Règlement et autres actes, aurait dû être publié dans la rubrique Projet de règlement, page 1349.

Table des matières et Index

À la table des matières, page 1341, l'entrée « Agents de sécurité » aurait dû se retrouver dans la rubrique Projet de règlement, au lieu de la rubrique Règlements et autres actes.

À l'index, page 1399, le commentaire des troisième et treizième entrées aurait dû se lire « Projet » au lieu de « M ».

51593

Table des matières

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 1^{er} avril 2009, 141^e année, numéro 13.

À la Table des matières, page 1341, rubrique Transports, on aurait dû lire :

« 262-2009 Gestion de certaines portions de routes locales situées dans le corridor du parachèvement de l'autoroute 30 sur le territoire des Villes de Beauharnois, Châteauguay, Léry, Mercier, Salaberry-de-Valleyfield et Vaudreuil-Dorion, et de la Municipalité Les Cèdres

au lieu de « Gestion de certaines portions de routes locales situées dans le corridor du parachèvement de l'autoroute 30 sur le territoire des Villes de Beauharnois, Châteauguay, Léry, Mercier, Salaberry-de-Valleyfield et Vaudreuil-Dorion, et de la Municipalité Les Cèdres ».

51592